

CLLAJ PÔLE LOGEMENT DES JEUNES

CRÉÉ LE 1^{er} JANVIER
2016 PAR LA FUSION
DES ASSOCIATIONS DE
ROMANS TIPI ET UGLJ
AVEC SOLIHA DRÔME



STANDARD ET ADMINISTRATION :

Le Verlaine, Bât. A - Rue de Gillier
26100 Romans-sur-Isère
04 75 71 03 88

CLLAJ (COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES)

- » **Espace Logement Jeunes :**
Résidence Charlotte Chaze
4 rue Étienne Dolet
26100 Romans-sur-Isère
04 75 71 25 60/61 - elj@dromenet.org
- » **Boutique Orientation Logement :**
Résidence Charlotte Chaze
4 rue Étienne Dolet
26100 Romans-sur-Isère
04 75 70 94 20 - bol@dromenet.org
- » **Atelier des Érables :**
Les Érables - Allée 4
Boulevard Henri Dunand
26100 Romans-sur-Isère
04 69 28 56 20 - bricotek@dromenet.org

RÉSIDENCES JEUNES :

- » **Charlotte Chaze**
4 rue Étienne Dolet
26100 Romans-sur-Isère
- » **FJT Yves Péron**
Avenue Adolphe Figuet
26100 Romans-sur-Isère

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

DRÔME

LE NOUVEAU NOM DU





LOGEMENT DES JEUNES

Aucun jeune ne doit être amené à refuser un emploi ou une formation pour un problème de logement.

Au 1^{er} janvier 2016, SOLIHA Drôme a repris l'ensemble des activités et des personnels des deux associations TIPI / UGLJ. À cette date a été créé le Pôle logement des jeunes de SOLIHA Drôme, qui s'appuie sur l'expérience et l'expertise reconnues des professionnels, la reconnaissance et la confiance des partenaires locaux. L'ambition est de promouvoir des expériences similaires à l'échelle des agglomérations et du Département.

LE CLLAJ PÔLE LOGEMENT DES JEUNES :

- ▶ s'adresse à tous les jeunes de 18 à 30 ans
- ▶ organise l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes
- ▶ apporte aux jeunes un service complet d'aide à l'installation et à la gestion locative (accompagnement à la recherche – aide au maintien – accès aux droits et mobilisation des dispositifs qui leur sont dédiés – prêt de matériel...)
- ▶ gère un ensemble d'offres locatives accompagnées
- ▶ mobilise les partenaires et les acteurs du logement. Il suscite le développement d'une offre diversifiée
- ▶ accompagne les politiques locales de l'habitat sur le volet « logement des jeunes »
- ▶ assure une fonction d'observatoire permanent sur le logement des jeunes.

Le CLLAJ Pôle logement des jeunes s'appuie sur un réseau de partenaires impliqués : le département de la Drôme, la Ville de Romans, la Ville de Bourg-de-Péage, la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'État, la CAF de la Drôme, Action logement, Valence Romans Habitat, DAH et de nombreuses Fondations (FAP, Creavenir, ...) et en 2017, l'agglomération Valence Romans Agglo.



CHIFFRES CLÉS 2016

- ▶ 1031 personnes accueillies pour un diagnostic logement
- ▶ 53 logements diffus gérés qui représentent 70 places
- ▶ 49 logements au FJT Yves Péron, soit 66 places et 20 logements à la résidence Charlotte Chaze, soit 31 places
- ▶ 340 ménages logés



L'ESPACE LOGEMENT JEUNES

Accueillir, informer
et orienter

Il a une fonction de guichet unique et facilite les parcours logement des jeunes.

Identifié par les jeunes, les familles, les propriétaires, les partenaires, les entreprises, l'Espace Logement Jeunes fournit :

- ▶ un premier contact et une évaluation partagée de besoins avec le jeune
- ▶ une orientation
- ▶ un travail éducatif sur les droits et devoirs en matière de logement
- ▶ un éventuel accompagnement vers une solution logement.



CHIFFRES CLÉS

- ▶ 101 permanences
- ▶ 667 jeunes reçus (365 de l'agglomération)
- ▶ 2114 contacts
- ▶ 46 familles monoparentales
- ▶ 396 jeunes ont trouvé des solutions logement :
 - dont 340 solutions logement dans le parc du Pôle logement jeunes
 - 5 bourses au logement



TÉMOIGNAGE

LE FJT YVES PÉRON : UNE SOLUTION QUI CONVIENT ET RASSURE ANISSA ET SES PARENTS

Anissa, 17 ans, vit au domicile de ses parents en Ardèche. Son employeur est à Romans. Son centre de formation est situé à Livron.

L'éloignement géographique de la famille, les frais supplémentaires, les difficultés financières de la famille... le FJT Yves Péron est une solution qui convient et rassure Anissa et ses parents. L'équipe d'encadrement de Soliha Drôme et de suivi du projet professionnel, le gardien, les animations collectives et conviviales offrent un cadre sécurisant.

Anissa est sérieuse dans son projet professionnel. Titulaire du CAP de Coiffure en juin, elle quitte le FJT le même mois, ayant trouvé un emploi en CDD dans un salon de coiffure ardéchois.

Elle s'engage dans la location d'un petit appartement du parc privé, qu'elle a recherché seule. Nous l'avons conseillé sur les écueils à éviter et informé sur les différents aspects d'une véritable gestion locative. Elle sait qu'elle peut nous solliciter en cas de besoin.

UNE PALETTE DE SOLUTIONS LOGEMENT

Adapter la proposition logement à la situation économique des jeunes

Des solutions « vite prises-vite lâchées », telle est la réactivité qui est attendue par les jeunes confrontés à un besoin de logement pour accompagner leur recherche d'emploi ou de formation.

SOUS-LOCATION ACCOMPAGNÉE :

- ▶ 25 logements temporaires, 81 ménages logés, dont 70 % ont moins de 25 ans
- ▶ Logement en ALT (Aide au Logement Temporaire) : 19 logements en dépannage, meublés, pour maximum 6 mois.

COLOCATION ACCOMPAGNÉE :

- ▶ 7 logements, 22 places pour un coût moyen adapté de moins de 250€ par mois, toutes charges comprises.
- ▶ 50 jeunes en ont bénéficié en 2016

L'ACCUEIL DES FAMILLES MONOPARENTALES :

Les personnes en situation de monoparentalité ou de future monoparentalité (grossesse en cours), âgées de 18 à 30 ans, peuvent rencontrer des difficultés dans l'accès au logement : faibles ressources et/ou droits non ouverts, ruptures familiales suite à une grossesse précoce, isolement, absence d'expérience locative autonome.

Le passage par une solution logement entre 6 et 18 mois, avec un accompagnement spécifique assuré par l'équipe du Pôle logement des jeunes, en partenariat avec les bailleurs sociaux du territoire, est une aide pour passer un cap difficile et aussi une garantie pour obtenir un logement de droit commun par la suite.

DEUX RÉSIDENCES JEUNES À ROMANS

Nos résidences sociales se composent d'appartements meublés et répondent à la problématique des jeunes : emploi, insertion professionnelle, précarité, recherche de logement.

2 résidences sociales, dont un Foyer de Jeunes Travailleurs, soit 69 logements temporaires.

Le FJT Yves Péron (HPR est le bailleur)



- ▶ 140 jeunes logés en 2016
- ▶ 49 logements offrant une capacité de 66 places
 - 47 % des jeunes ont entre 18 et 21 ans
 - 20 % sont étudiants
 - 20 % ont trouvé un logement autonome

La résidence Charlotte Chaze (le CCAS de la Ville de Romans est le bailleur)



- ▶ 20 logements offrant 31 places
- ▶ 47 ménages logés en 2016, dont 2 familles monoparentales